



L'Informateur

Bulletin d'information de Saint-Placide

DÉCEMBRE 2018

LA CHRONIQUE DU MAIRE



Bonjour à tous,

La fin d'année et la période des fêtes sont à nos portes et c'est avec plaisir que je vous transmets, inséré dans le présent bulletin, un document présentant les grandes lignes du budget de l'année 2019. Vous le retrouverez également en version numérique sur le site internet de la Municipalité www.saintplacide.ca dans la section « Vie démocratique ». Je vous invite à en prendre connaissance et au besoin n'hésitez pas à communiquer avec la Municipalité pour obtenir plus d'informations.



J'aimerais également vous inviter à répondre à un sondage mis en ligne par la MRC de Deux-Montagnes qui s'est engagée avec ses 7 villes membres à définir ce qu'est le « Vivre ensemble » sur son territoire. L'arrivée de nouvelles familles, en nette progression, amène cette réflexion qui conduira à l'adoption d'une déclaration de principes y ayant trait. Votre participation est essentielle ! Je vous invite donc à répondre en très grand nombre au sondage en utilisant le lien que vous retrouverez dans les actualités de notre site internet et sur la page facebook officielle de la Municipalité.

D'autre part, je vous encourage à fréquenter assidûment la très belle patinoire extérieure du parc Cyrille-Lalande dont l'état est très satisfaisant malgré les variations de température que nous connaissons ces jours-ci. Consultez nos médias numériques (page facebook et site internet) pour connaître l'état de la glace avant de vous y rendre. La météo changeante amènera fort probablement des perturbations au niveau de l'épaisseur de la glace en formation sur le lac des Deux-Montagnes. Je vous incite à faire preuve d'une grande prudence avant de vous y aventurer au cours des prochaines semaines.



Par ailleurs, je tiens à informer les citoyens que la période des inscriptions aux activités de loisir est exceptionnellement reportée pour la prochaine session au mois de janvier 2019. La programmation sera distribuée et mise en ligne au retour du temps des fêtes. Vous y retrouverez bien entendu les activités les plus populaires ainsi qu'un nouveau cours : l'entraînement cardio-musculaire qui réunit les bénéfices des entraînement cardio et tonus musculaire. Les enfants de 5 à 8 ans et 7 à 12 ans auront, quant à eux, la possibilité de se dépenser en participant à des jeux sportifs qui seront offerts en semaine de 14 h 45 à 15 h 45, à l'École de l'Amitié. Nous espérons que vous serez nombreux à participer à ces activités organisées pour nos citoyens de tous âges.

Prenez note que le bureau municipal sera fermé du lundi 24 décembre 2018 au vendredi 4 janvier 2019 inclusivement. Consultez également l'horaire modifié des heures d'ouverture de la bibliothèque municipale (page 2).

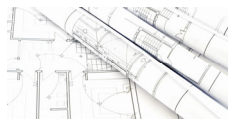
En terminant, en mon nom personnel et au nom de tous les membres du conseil municipal et des employés municipaux, je souhaite à tous les citoyens de la Municipalité de Saint-Placide, un très Joyeux temps des Fêtes ainsi qu'une Bonne et Heureuse Année 2019.



Richard Labonté

**Richard Labonté,
Maire**

UN NOUVEAU MEMBRE AU SEIN DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME



Suite à un appel de candidatures, le Comité consultatif d'urbanisme a reçu plusieurs offres de personnes intéressées à rejoindre les membres en place. La personne retenue est M. François Ladouceur à qui nous souhaitons la bienvenue ! La durée de son mandat est établie à un an.

CET HIVER, ROULEZ EN TOUTE SÉCURITÉ

Des pneus d'hiver en bon état ne sont pas une garantie contre les accidents.

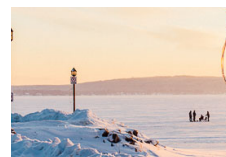
Cet hiver, rappelez-vous d'adapter votre conduite aux conditions météorologiques et routières :

ROULEZ MOINS VITE et **GARDEZ PLUS DE DISTANCE** avec les autres véhicules.



ACCÈS AU LAC, SOYEZ PRUDENTS

Nous vous invitons à faire preuve d'une grande prudence avant de vous aventurer sur le lac. Il incombe à chacun de vérifier l'épaisseur et la stabilité de la glace avant toute activité sur le plan d'eau gelé. Adoptez un comportement sécuritaire, ne vous y risquez pas de nuit, seul ou lorsque la visibilité n'est pas optimale.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Horaire régulier

Mardi : 14 h à 21 h
 Mercredi : 14 h à 16 h
 Jeudi : 14 h à 16 h
 Vendredi : 14 h à 21 h
 Samedi : 10 h à 14 h

SHAMROCKS FC
EST. 1963

INSCRIPTIONS AU SOCCER LES SHAMROCKS DE DEUX-MONTAGNES

Les inscriptions se font en ligne à l'adresse suivante et se terminent le 25 janvier 2019 pour les équipes juvéniles : https://secure.tsisports.ca/registrariat/inscriptions/firm_inscriptions.aspx

Tout chèque doit être fait au nom du « Club de Soccer de Deux-Montagnes Inc. ». Les chèques postdatés ne sont pas acceptés.

*Pour tous les joueurs de Saint-Placide, une seconde facturation de **105,00 \$** est à prévoir pour l'utilisation des terrains de soccer de la Ville de Deux-Montagnes. Cette facture vous sera envoyée par la Municipalité de Saint-Placide à la fin de la saison.*

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
HORAIRE MODIFIÉ DU TEMPS DES FÊTES

Mardi 25 décembre 2018	Fermé
Mercredi 26 décembre 2018	Fermé
Jeudi 27 décembre 2018	Fermé
Vendredi 28 décembre 2018	14 h à 18 h
Samedi 29 décembre 2018	10 h à 14 h
Dimanche 30 décembre 2018	Fermé
Lundi 31 décembre 2018	Fermé
Mardi 1 ^{er} janvier 2019	Fermé
Mercredi 2 janvier 2019	Fermé
Jeudi 3 janvier 2019	Fermé
Vendredi 4 janvier 2019	14 h à 18 h

La bibliothèque reprendra l'horaire régulier dès le samedi 5 janvier 2019.

FRAIS D'INSCRIPTION

CATÉGORIE	PRIX DE BASE AVANT 26 JANVIER	PRIX DE BASE APRÈS 26 JANVIER
U-04 à U-05	130.00 \$	180.00 \$
U-06 à U07	150.00 \$	200.00\$
U-08	175.00 \$	225.00 \$
U-09 à U-10	210.00 \$	260.00 \$
U-11 à U-12	220.00 \$	270.00 \$
U-13 à U-18	235.00 \$	285.00 \$
U-21	250.00 \$	300.00 \$
SEN.	250.00 \$	300.00 \$
O-35	290.00 \$	340.00 \$

Informations :

registraire@soccerdxm.org



Le Code Municipal et la Loi sur la Fiscalité municipale requièrent que la Municipalité diffuse aux citoyennes et citoyens le budget adopté pour le prochain exercice financier et demande qu'il soit distribué gratuitement à chaque adresse de la Municipalité.

Ainsi, c'est avec grand plaisir que je vous transmets le budget 2019 reflétant les prévisions budgétaires de la Municipalité de Saint-Placide. Vous y constaterez :

- ✓ Que le conseil municipal prévoit en 2019, des dépenses d'un montant de 2 612 000 \$, contrairement à 2 421 680 \$ pour l'exercice financier 2018.
- ✓ Que la valeur foncière pour 2019 est passée à 308 907 900 \$ alors qu'en 2018 elle était de l'ordre de 289 917 400 \$. Cela représente une augmentation de 18 990 500 \$ soit une hausse de 6.6%.
- ✓ Que le taux de taxation foncière générale sera à la baisse en 2019, passant de 0.5909 \$ au taux de 0.5837 \$, soit une baisse de 1.23% tel que prévu dans le projet de règlement décrétant l'imposition des taxes et les compensations afférentes pour l'année 2019 qui sera adopté en janvier 2019.

L'année 2019 marque le début d'un nouveau rôle triennal d'évaluation. Ainsi, tout contribuable peut demander la révision de son évaluation, avant le 1^{er} mai 2019, en respectant les procédures indiquées au verso de son compte de taxes municipales. Au besoin, n'hésitez pas à communiquer ou à vous présenter au bureau municipal pour obtenir plus d'informations à cet effet.

Nous vous présentons un budget municipal équilibré avec l'affectation d'une somme de 230 000 \$ provenant du surplus accumulé. Il s'agit d'un budget réaliste, résultat d'une gestion administrative réfléchie et responsable des deniers publics. La Municipalité doit faire face à une importante baisse de revenus provenant de la Régie intermunicipale Argenteuil-Deux-Montagnes, de l'ordre de 18 580 \$ et à une hausse des coûts reliés aux services fournis par la Sûreté du Québec. De plus, plusieurs projets devenus essentiels ont eu un impact sur le taux de taxation. Entre autres, des contrats venant à échéance ont dû être renégociés à la hausse, comparativement aux trois dernières années, tels que le marquage de la chaussée, l'entretien des espaces verts et le fauchage le long des routes. Nous continuerons évidemment en 2019, à offrir à la population des services de qualité tant à l'administration, aux communications, en urbanisme, en sécurité publique, en loisir et culture qu'aux travaux publics, toujours en respectant la capacité de payer des citoyens et dans le but de développer leur fierté d'appartenance à notre belle communauté.

Le Conseil municipal est conscient des attentes de la population et des divers organismes de la Municipalité et désire que le budget 2019 y réponde adéquatement. Ainsi, nous avons entrepris en 2018 plusieurs projets qui se poursuivront en 2019

tels qu'une démarche qui mènera à l'adoption d'une politique municipale pour les familles et les aînés, de multiples travaux de pavage ainsi qu'une réforme des règlements d'urbanisme. Une étude a également été effectuée en 2018 relativement à la mise aux normes du presbytère. Ce dossier demeure prioritaire pour la Municipalité qui poursuivra ses efforts pour l'obtention de subventions y étant reliées.

Au niveau, des grands projets complétés en 2018, notons particulièrement l'aménagement extérieur d'un escalier en béton facilitant l'accès au bâtiment occupé par la Société Arts et Culture, le remplacement des pompes et la reconfiguration du système de distribution de la station d'aqueduc du Village ainsi que le pavage de tronçons de routes secondaires. La construction de la Caserne des pompiers a été finalisée et nos pompiers ont eu le plaisir de s'y installer !

En 2019, nous comptons réaliser de beaux projets tels que l'adoption d'une politique d'affichage, la production d'un document d'informations destiné aux nouveaux arrivants qui remplacera les pochettes de bienvenue, la bonification de dépliants présentant les services municipaux et l'enrichissement des contenus sur notre site internet et médias sociaux. Nous ferons de plus l'acquisition d'un service automatisé d'alerte aux citoyens et l'alimentation du bureau municipal en cas de situation d'urgence sera également réalisée. Parallèlement, nous installerons une borne de péage pour l'accès des non-résidents au quai municipal. La Municipalité compte demander à des firmes professionnelles un plan d'aménagement du parc Adélaïde-Paquette, un plan d'intervention sur le réseau routier ainsi qu'une analyse de conformité du traitement de l'eau potable. De plus, une plantation d'arbres est prévue sur le terrain adjacent à la bibliothèque et un programme de lutte contre l'agrille du frêne sera mis en place sur les terrains municipaux. La réalisation des projets en urbanisme, sera soutenue par l'embauche d'un(e) stagiaire au service de l'urbanisme au cours de l'été 2019.

Au niveau communautaire, nous maintiendrons notre appui indéfectible aux organismes en place et poursuivrons notre réflexion relativement à la réorganisation des locaux municipaux afin de rencontrer, le plus adéquatement possible, leurs besoins. Le très populaire événement hivernal « Les Folies Nordiques » sera de retour en février prochain.

En terminant, je tiens à remercier sincèrement les membres du Conseil municipal, la direction générale et tous les employés municipaux pour la préparation du budget 2019. Une mention particulière aux nombreux bénévoles qui s'impliquent d'une façon remarquable, directement ou indirectement, au sein des multiples organismes que compte notre dynamique Municipalité. Votre présence est précieuse et indispensable à la tenue de multiples activités et services ainsi qu'au rayonnement régional de Saint-Placide.

RICHARD LABONTÉ, MAIRE

**BUDGET 2019**

LES REVENUS	BUDGET 2018	BUDGET 2019	Écart 2019/2018
Taxes sur la valeur foncière	1 896 870 \$	2 022 950 \$	126 080 \$
Taxes sur une autre base – tarification	167 175 \$	169 290 \$	2 115 \$
Paiement tenant lieu de taxes	12 400 \$	12 400 \$	0 \$
Autres revenus de sources locales	298 955 \$	329 260 \$	30 305 \$
Transferts	46 280 \$	78 100 \$	31 820 \$
TOTAL DES REVENUS	2 421 680 \$	2 612 000 \$	190 320 \$
LES CHARGES			
Administration générale	772 070 \$	790 110 \$	18 040 \$
Sécurité publique	456 010 \$	470 880 \$	14 870 \$
Transport	516 170 \$	545 825 \$	29 655 \$
Hygiène du milieu	332 530 \$	353 270 \$	20 740 \$
Santé et bien être	2 000 \$	2 000 \$	
Aménagement, urbanisme et développement	207 850 \$	245 365 \$	37 515 \$
Loisirs et culture	475 490 \$	524 595 \$	49 105 \$
Frais de financement	48 765 \$	64 095 \$	15 330 \$
TOTAL	2 810 885 \$	2 996 140 \$	185 255 \$
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES			
Frais d'amortissement immobilisation	(270 900 \$)	(265 320 \$)	5 580 \$
Remboursement en capital	39 270 \$	57 945 \$	18 675 \$
Affectations	(157 575 \$)	(176 765 \$)	(19 190 \$)
Activités d'investissement			
TOTAL AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	(389 205 \$)	(384 140 \$)	5 065 \$
TOTAL DES DÉPENSES	2 421 680 \$	2 612 000 \$	190 320 \$



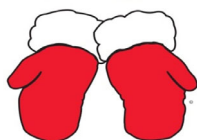
ADOPTONS UN COMPORTEMENT ÉCO-RESPONSABLE ! Pensons à récupérer les piles de façon adéquate !

Les piles sont utilisées comme source d'énergie pour une multitude d'appareils. Avec la multiplication des appareils électroniques et électriques portatifs, l'utilisation de piles n'a cessé de croître. Si elles paraissent inoffensives, les piles sont considérées comme des résidus domestiques dangereux (RDD). Les vieilles piles contiennent parfois des métaux qui peuvent être dangereux pour l'environnement lorsqu'ils sont envoyés dans les sites d'enfouissement.

Pour une 3^e année, ENvironnement JEUnesse et Appel à Recycler ont lancé un concours de recyclage de piles dans les écoles, les cégeps et les collèges québécois. Celui-ci se poursuit et l'École de l'Amitié y participe !

Pensez à y ramener vos piles !!!

La guignolée



LA GUIGNOLÉE 2018 EN CHIFFRES

Amassé par les pompiers	2 030 \$
Commandite Caisse populaire	1 000 \$
Récolté en dons (Municipalité)	700 \$
Récolté en dons (Église)	75 \$

Ces sommes ont permis la remise de bons d'achat à 27 familles.

Nous remercions les pompiers de la Municipalité de Saint-Placide qui ont participé en grand nombre à la récolte des dons !



LANCEMENT DE LA PROGRAMMATION 2019 DE LA SOCIÉTÉ ARTS ET CULTURE DE SAINT-PLACIDE

Le 3 décembre dernier la Société Arts et Culture de Saint-Placide lançait sa programmation 2019 à la Maison de la Culture en présence de Madame Sylvie D'Amours, ministre des Affaires autochtones, Monsieur Simon Marcil, député de Mirabel au Bloc québécois et Monsieur Richard Labonté, maire de Saint-Placide.

Pas moins de 23 événements seront présentés, entre le 16 mars 2019 et le 15 décembre 2019 !

Pour plus de détails, consultez le site internet de la Société Arts et Culture de Saint-Placide :

artsetculturestplacide.com



PROGRAMME RÉNORÉGION

Ce programme s'adresse exclusivement aux **ménages propriétaires-occupants** avec des **revenus faibles ou modestes** afin de les soutenir dans la réalisation de travaux de rénovation visant à corriger des **défectuosités majeures** (affectant principalement la **santé** ou la **sécurité** des occupants). Seuls les propriétaires-occupants d'habitations ayant une **valeur inférieure à 115 000 \$** en référence au compte de taxes municipales sont admissibles au programme d'aide. Ces dernières doivent se localiser en **milieu rural**. Le programme s'adresse aux propriétaires-occupants d'un logement qui est situé sur un territoire admissible et qui présente une ou des déficiences majeures. Le revenu annuel du ménage du propriétaire-occupant ne doit pas dépasser le revenu maximal admissible, lequel varie selon la taille du ménage et la région où il habite.

Autres conditions d'admissibilité :

Le logement doit être occupé à titre de résidence principale par le propriétaire qui fait la demande d'aide financière. Précisons que :

- le bâtiment doit compter au plus deux logements, dont celui du propriétaire-occupant;
- la partie résidentielle d'un bâtiment à vocation mixte (ex. : commerce au rez-de-chaussée et logement à l'étage) est admissible si elle répond aux autres conditions du programme.
- La valeur de la résidence, excluant la valeur du terrain, ne doit pas dépasser la valeur maximale établie par la municipalité ou la MRC. Celle-ci ne peut dépasser 115 000 \$.
- Le propriétaire n'est pas admissible au programme s'il a bénéficié des programmes RénoVillage, Logement abordable Québec – volet Nord-du-Québec, Rénovation Québec ou RénoRégion au cours des dix années précédant sa demande, ou du programme Réparations d'urgence au cours des cinq dernières années.

Pour plus d'informations, consultez le lien suivant :

http://www.habitation.gouv.qc.ca/programme/programme/re_noregion.html



DÉCISIONS PRISES CE MOIS-CI À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Prochaine séance publique :

Mardi 15 janvier 2019, 20 h
Salle Jean-Paul-Carrières—281, montée Saint-Vincent

- Le règlement numéro 2018-10-10 modifiant le Règlement de zonage de l'ex-Village de Saint-Placide numéro 184-93 afin d'ajouter l'usage « garderie » de la classe d'usage « services publics – catégorie 2 » à la grille des usages permis et des normes des zones de type « CA » a été adopté;
- Un avis de motion a été donné et un projet de règlement a été présenté afin que le Règlement décrétant l'imposition des taxes et les compensations afférentes pour l'année 2019 soit adopté à une séance ultérieure;
- Le contrat pour le contrôle animalier a été confié à Patrouille canine Alexandre Roy enr. pour les années 2019, 2020 et 2021;
- Le Conseil, tel que recommandé par le C.C.U., a refusé de faire droit à la demande de dérogation mineure numéro 2018-014 visant à autoriser la construction d'un deuxième bâtiment accessoire de type « garage » alors que le règlement numéro 5-10-90 relatif au zonage de l'ex-Paroisse de Saint-Placide autorise seulement deux bâtiments accessoires de nature distincte sur un même lot;
- Le Conseil municipal tient à remercier chaleureusement les représentants du Comité des Loisirs pour l'organisation de la Fête de Noël des enfants qui a connu un franc succès;
- Dans un souci constant d'assurer la protection de ses citoyens, le Conseil autorise le maire et la directrice générale à signer une entente relative au sauvetage technique et à la protection contre l'incendie telle que proposée par Ville de Boisbriand.

**Les dates des assemblées sont publiées sur le site internet municipal
ainsi que sur la page Facebook officielle de la Municipalité de Saint-Placide.**



DES RAQUETTES GRATUITES POUR LES RÉSIDENTS DE SAINT-PLACIDE

La Municipalité de Saint-Placide poursuit en 2019 le prêt gratuit de raquettes pour ses résidents. Celles-ci sont disponibles en quantités limitées pour les adultes et les enfants. Un dépôt de sécurité par chèque sera exigé pour chacune des paires de raquettes empruntée et sera remis au retour de celle-ci. Le service du Loisir et de la Culture sera responsable de ce service de prêt. Nous vous invitons donc à communiquer avec le Service du Loisir et de la Culture au 450-258-2305 ou par courriel à loisirs@saintplacide.ca pour toutes informations supplémentaires.

Date—Heures	Activité	Endroit	Information
Tous les 1 ^{er} et 3 ^e jeudis du mois à 19 h	BINGO DES BONS VIVANTS	Salle Jean-Paul-Carrières	Robert Therrien 450-537-1781
Tous les 2 ^e mardis du mois à 19 h 30	ASSEMBLÉE MENSUELLE DU CERCLE DE FERMIFIÈRES	Salle Jean-Paul-Carrières	Line Landry 450-412-0546
Tous les mardis à 13 h	PÉTANQUE	Salle Jean-Paul-Carrières	Robert Therrien 450-537-1781
24 décembre 2018, 23 h	MESSE—VEILLE DE NOËL	Église de Saint-Placide	Paroisse Saint-François d'Assise 450-473-7377
31 décembre 2018 16 h	MESSE—VEILLE DU JOUR DE L'AN	Église de Saint-Placide	Paroisse Saint-François d'Assise 450-473-7377
1 ^{er} janvier 2019, 9 h 15	MESSE—JOUR DE L'AN		